



# SciencesPo.

## **Intégrer Sciences Po Paris par la voie de la « Convention Education prioritaire »**

Depuis la rentrée scolaire 2012-2013, le lycée Jules Guesde a signé une convention avec l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (IEP) et mis en place une préparation au concours d'entrée à Sciences Po par la procédure d'admission « Convention éducation prioritaire » réservée aux élèves méritants scolarisés en ZEP.

La préparation à ce concours s'effectue dans le cadre d'un atelier ouvert aux élèves de première et de terminale de toutes les séries le jeudi à partir de 15h35.

Cet atelier permet aux élèves de suivre la formation organisée dans le cadre du lycée et après l'obtention du baccalauréat, d'intégrer la première année d'enseignement de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (I.E.P.)

La participation aux épreuves d'admission est conditionnée à la réussite à l'épreuve d'admissibilité qui se déroule dans le lycée et à l'obtention du baccalauréat dès le premier groupe d'épreuves.

Amyna et Manon, deux élèves du lycée Jules Guesde ayant suivi l'atelier durant l'année scolaire 2012-2013, ont intégré Sciences Po Paris à la rentrée 2013.

### **ELEVES de TERMINALE et de PREMIERE**

Vous souhaitez

- ▶ Intégrer Sciences Po Paris.
- ▶ Acquérir de nouvelles méthodes de travail.
- ▶ Mieux comprendre le monde qui vous entoure.

Vous êtes curieux et désireux de réussir vos études, REJOIGNEZ L'ATELIER SCIENCES PO.

Vous pourrez

- Participer à des séances de travail collectif autour de l'actualité et du traitement de l'information.
- Vous initier aux techniques d'expression orale dans la perspective de futurs entretiens.
- Rencontrer des professionnels de l'entreprise et des médias.
- Visiter l'IEP (Institut d'Etudes Politiques) de Paris et échanger avec des étudiants de cette école.
- Mieux connaître des lieux emblématiques de la réflexion politique et de la culture.

## **PROCEDURE d'ADMISSIBILITE**

### **Principe :**

Elle est conduite par les équipes pédagogiques du lycée.

### **Qualités attendues des candidats :**

curiosité intellectuelle, capacité d'adaptation, capacité de travail, investissement personnel / motivation, maîtrise de l'écrit.

### **Constitution d'un dossier de presse :**

Les étudiants constituent un dossier de presse sur le thème de leur choix. La période de référence (six semaines) est fixée par chaque lycée.

Les lycéens complètent ce dossier par une synthèse (jusqu'à deux pages dactylographiées) et une réflexion personnelle (jusqu'à trois pages dactylographiées).

### **Épreuve orale :**

Le lycéen défend son dossier et ses motivations face à un jury interne au lycée.

### **Sélection :**

Le jury du lycée sélectionne les candidats qu'il présente à Sciences Po et motive son avis. Les décisions d'admissibilité sont prises avant la fin du mois d'avril. Les dossiers d'admissibilité sont adressés à Sciences Po au mois de mai.

## **EPREUVE d'ADMISSION**

### **Contenu du dossier :**

- Les commentaires des professeurs sont TRES importants, ils sont reportés sur une fiche de synthèse entre les mains de chaque membre du jury. Les bulletins sont lus dans les moindres détails, le candidat peut-être questionné à leurs propos. Par exemple, le jury peut interroger l'élève sur les raisons de ses absences.
- L'élève doit également compléter le dossier en ligne et répondre à une série de questions (8 en principe) dont celles-ci :
  - Quels sont les éléments d'information que vous souhaitez communiquer aux membres du jury
  - Quelle est la personne qui incarne le mieux vos valeurs ?
  - Pour quelles raisons êtes-vous candidat à l'IEP ?
  - Quel est votre projet d'avenir ?

### **Sur les attentes du jury :**

- Le jury rédige un compte rendu d'entretien.
- Ce document se compose essentiellement d'un tableau que le jury complète et qui évalue notamment les qualités suivantes :
  - ouverture d'esprit,
  - capacité à être en prise avec les enjeux du monde contemporain,
  - capacité à saisir l'actualité, à en discuter
  - capacité à s'engager, à montrer un intérêt et un esprit critique
  - capacité d'analyse d'un sujet et de constance dans l'analyse
  - capacité d'écoute, de réponse,
  - curiosité intellectuelle,
  - capacité à convaincre de la pertinence de la candidature à l'IEP,